

# le droit de savoir



Les étudiants de niveau universitaire qui nient les faits solidement établis et qui rejettent des arguments raisonnés afin de maintenir leur position à tout prix dans une discussion sérieuse risquent d'avoir une grave lacune dans leur formation.

Ici plus qu'ailleurs, il faut favoriser un dialogue honnête sur les problèmes sérieux qui touchent la société entière.

**Ceci est un tel problème.  
Ceux-ci sont les faits.**

Une perspective intellectuellement honnête  
sur le débat concernant l'avortement

## Quel est l'état du droit actuel au Canada ?

On devrait commencer par le début.

En fait, le Canada est un des seuls pays dans le monde qui n'a aucune loi sur l'avortement ! Notre ancienne loi a été cassée en 1988 et le parlement a reçu le mandat de rédiger un nouveau projet de loi. Il ne l'a pas fait.

L'avortement est donc accessible sur demande pendant les neuf mois de grossesse, jusqu'au moment de l'accouchement, pour n'importe quelle raison ou pour aucune raison du tout, y compris la sélection du sexe, d'éventuels défauts génétiques et comme solution à la contraception ratée.



## Quelle est la position pro-vie ?

Les défenseurs pro-vie affirment que l'avortement facultatif met injustement fin à la vie d'un humain sans défense. Le raisonnement qui sous-tend cet argument est clair et net :

1. Le meurtre intentionnel d'un être humain innocent est sérieusement immoral.
2. L'avortement facultatif est le meurtre intentionnel d'un être humain innocent.
3. Donc, l'avortement facultatif est sérieusement immoral.

Comme la plupart des gens sont toujours d'accord avec la première prémisse, nous croyons qu'il y a vraiment une seule question pour résoudre le débat : **qu'est-ce qu'un être qui n'est pas encore né ?**

---

**Si l'être qui n'est pas encore né n'est pas un être humain, l'avortement facultatif n'a pas besoin d'être justifié. Cependant, si l'être qui n'est pas encore né est un être humain, l'avortement facultatif ne peut nullement être justifié.<sup>1</sup>**

---

Nous ne voulons nullement condamner ou remettre en cause la terreur d'une grossesse imprévue. Il serait faux d'affirmer que tel est notre but. Oui, le choix d'avorter est souvent psychologiquement complexe et même complexe tout court. C'est la question que nous voulons aborder dans ce livret, qui est importante pour le bien-être des femmes, des familles et de notre culture.

# Est-ce que la position pro-vie est solide ?



Que la vie humaine commence à la conception n'est plus une question d'opinion mais un fait scientifique incontestable. Comment le savons-nous ?

*L'embryon conçu est par définition un individu, un être vivant et humain :*

**Individu** : le zygote est distinct de sa mère, de son père et de tous les autres êtres vivants. Il a ses propres empreintes génétiques, uniques et complètes.

**Vivant** : caractérisé par le métabolisme, la croissance, la réaction aux stimuli et à la reproduction.

**Humain** : il porte l'ADN humain avec une signature génétique humaine.

**L'individu est** : c'est un être autonome qui s'intègre en tant qu'être vivant dans sa propre nature.

En d'autres termes, dès la conception, il doit parcourir toutes les étapes du développement humain. Aucune autre cellule, embryon, ou fœtus dans le monde n'a cette capacité inhérente.

C'est un être humain. Il doit tout simplement être bien nourri et vivre dans un bon environnement, tout comme c'est nécessaire pour nous.

Il est donc purement arbitraire de dire «c'est un humain mais ce n'est pas une *personne* ». **Quelle est la différence ?**

Pourquoi devrait-on accepter la distinction selon laquelle certains êtres humains ne sont pas des personnes ? Au cours de l'histoire, chaque fois qu'une telle distinction a été posée, les crimes les plus tragiques contre l'humanité ont été commis... Contre les Afro-Américains, les Autochtones, les femmes et les Juifs, pour n'en citer que quelques-uns. N'avons-nous pas appris notre leçon ?

Il y a seulement quatre différences entre l'être qui n'est pas encore né et le nouveau-né. Aucune de ces différences ne peuvent moralement justifier que ces êtres sont des personnes et qu'on peut les priver de leurs droits.

**S — La Taille** — Oui, l'être pas encore né est plus petit que le nouveau-né. Mais depuis quand la taille a-t-elle une incidence sur nos droits ?

**L — Le Stade de développement** — Oui, un nouveau-né est moins développé qu'un enfant. Nous ne considérons pas pour autant que le nouveau-né soit moins humain. Cette idée vient de la définition des gens fondée sur ce qu'une personne peut faire plutôt que sur ce qu'elle est – un être humain.

**L — L'Environnement** — il n'y a clairement aucun rapport entre l'endroit où on se trouve et qui on est. Comment le simple voyage de 7 pouces, dans le canal de naissance, peut-il transformer la nature fondamentale du fœtus, qui passe d'un être insignifiant à une personne ?

**D — Le Degré de dépendance** — Si la viabilité définit l'être humain alors toutes les personnes qui dépendent des machines de rein ou de l'insuline devrait être déclarées comme étant des êtres insignifiants.

# Quatre façons malhonnêtes de justifier l'avortement.



## Négliger le genre d'argument avancé

L'opposition pro-vie à l'avortement est un argument moral et objectif. Ce n'est pas un argument de préférence. Pour mieux l'illustrer, examinons deux réponses communes à l'argument pro-vie suivant :

« l'avortement est immoral ».

### « C'est uniquement votre point de vue ».

Selon cette objection, nos arguments sont de simples déclarations de préférence. Cependant, nous n'affirmons pas que nous détestions personnellement l'avortement ou que nous préférions que les femmes n'avortent pas. Nous affirmons que les avortements facultatifs sont immoraux pour tout le monde, peu importe vos croyances à ce sujet. Ce n'est pas uniquement notre «point de vue », nous croyons que nous avons raison.

### « Ne pas imposer votre morale aux autres ».

Voici un exemple très courant de l'idée bien reçue qu'il n'existe aucune norme objective pour distinguer entre le bien et le mal. C'est ce qu'on nomme aussi le relativisme moral. Mais ce point de vue comporte des problèmes fondamentaux :

**La déclaration elle-même est discutable.**

En d'autres mots, que signifie « Vous n'avez pas de droit de dire qu'ils ont tort dans leurs actions ».

Que voulez vous dire en disant « n'imposez pas votre morale. . . » ?

Vous dites que j'ai tort dans mes actions ! Vous répétez ce que vous m'avez interdit de faire !

**Si on est constant, il est impossible de dire que qui que ce soit ait tort.**

Si les morales sont relatives, alors qui êtes vous pour me dire que je suis tolérant ? S'il n'existe aucune norme objective entre le bien et le mal, alors il n'y a aucune opposition de principe à la morale d'Adolph Hitler. Il avait simplement des préférences autres que les nôtres. Ceci est évidemment absurde.

# Quatre façons malhonnêtes

Attaquer la personne au lieu de l'argument.



Au lieu de défendre l'acte d'avortement en soi, bien trop souvent nous entendons des attaques dirigées vers les personnes pro-vie. Vous devez reconnaître que ceci est intellectuellement paresseux et une mauvaise façon de se disputer parce que même si l'attaque est fondée, elle ne s'adresse pas à l'argument selon lequel l'avortement enlève la vie d'un être humain innocent. L'attaque est sans pertinence pour l'argument.

**« Vous êtes un homme ! Quel droit avez-vous de parler de l'avortement » ?**

Non seulement c'est une remarque sexiste, mais c'est un argument sérieusement impertinent. Les arguments n'ont pas de sexe, les gens en ont. Puisque beaucoup de femmes pro-vie font les mêmes choses que les hommes, il serait préférable de réfuter leur argument au lieu de les attaquer personnellement. Imaginez dire à un psychiatre : « Vous n'avez pas le droit d'aider des gens qui ont des difficultés psychologiques à moins d'avoir éprouvé ces difficultés ».

# de disputer l'avortement

3  
Supposer la même chose que vous essayez de prouver.

Au lieu de prouver que l'être qui n'est pas encore né n'est pas humain, on l'insinue souvent dans un argument donné. Tant d'arguments en faveur de l'avortement, en fait, sont fondés sur cette supposition qui est incroyable et indéfendable. Elle est tout simplement illogique.

Mon corps, mon choix – Qu'est-ce qui est insinué par cette affirmation ? Qu'il y ait seulement un corps impliqué dans le choix. On suppose que l'être qui n'est pas encore né n'est pas un corps humain distinct, mais ceci devrait être prouvé par des faits et des arguments.

L'avortement est nécessaire pour mettre fin à la surpopulation - Supposons que cette affirmation soit fondée sur des preuves légitimes (et cela est discutable), devons-nous tuer des êtres humains innocents afin de résoudre un problème de faim ? Si tel est notre choix, il semble qu'on aurait un problème pire que la faim. Suivant cette logique, pourquoi ne pas tuer les enfants affamés qui sont déjà nés ?

# Quatre façons malhonnêtes



Déguiser votre vraie position en parlant des cas extrêmes.

Le viol est profondément diabolique. C'est parfois facile d'oublier ceci lorsqu'on se précipite à s'opposer à l'avortement. Même si on comprend cette réalité, nous ne pouvons pas simplement ignorer tout dont nous en avons discuté. Nous avons examiné le cas de la vie humaine entière de l'être qui n'est pas encore né, dès le moment de sa conception. Si c'est le cas, est-ce qu'on parle simplement d'une victime ou de deux ?

Pouvez-vous penser à une autre situation où nous forcerions une personne innocente à renoncer à sa vie pour aider la guérison difficile et nécessaire, psychologique et émotive d'une autre personne ?

# de disputer l'avortement

Est-ce qu'un acte horrible de violence contre une personne innocente peut être remédié en commettant un autre acte de violence contre une personne innocente ? Oublions les innocents pour un moment, est-ce que nous permettons à la victime d'un viol de tuer le violeur ? Pourquoi pas ? Pourquoi, alors, permettons-nous que l'enfant soit tué ? À moins que nous ne croyions pas à l'humanité de cet être. Le vrai problème ne serait donc plus le viol. Le problème serait : qu'est-ce qu'un être qui n'est pas encore né ?

Malheureusement, quelques défenseurs de l'avortement parlent de «l'exception du viol» mais n'ont pas l'intention de protéger les victimes d'agression sexuelle. Ils ont plutôt l'intention de justifier l'avortement sur demande pour n'importe quelle raison. Les victimes de viol méritent tout notre soutien. Il n'est pas possible de comprendre la douleur que provoque un tel acte violent, mais cette douleur n'est certainement pas guérie en détruisant un autre être humain innocent. C'est aussi injuste se servir des victimes de viol pour aider une cause politique.

# Une considération finale



Ce qui suit illustre pourquoi il y a seulement une question à résoudre : qu'est-ce qu'un être qui n'est pas encore né ?

Les autres objections sont entièrement hors propos et tentent simplement d'éviter cette question critique.

« L'avortement est un problème profondément personnel et privé entre une femme, son médecin et son dieu ». Permettons-nous aux parents d'abuser de leurs enfants s'ils le font dans leur maison privée ? S'ils croient que leur dieu les pardonnerait, est-ce que vous répondriez autrement ?

« Beaucoup de femmes pauvres ne peuvent pas se permettre d'avoir un autre enfant ». Quand les enfants coûtent cher, pouvons-nous les tuer ?

« Si l'avortement est contrôlé, les femmes mourront des conséquences des avortements clandestins ». Si l'être qui n'est pas encore né est humain, pourquoi devrait-on blâmer la loi lorsqu'on risque sa vie pour tuer une personne innocente ?

« Vous forceriez les femmes de porter des enfants qu'elles ne veulent pas » ? Les sans-abri ne sont pas désirés, pouvons-nous les tuer ?

« Vous priveriez ces femmes de leur droit de choisir? Qui êtes-vous leur imposer votre morale » ?

Si les parents choisissent de s'amuser en torturant leur enfant de deux ans, qui sommes-nous pour leur imposer notre morale ? Il semble que nous n'aurions aucun problème à imposer notre morale sur ces parents.

« Ce n'est pas une question de bien et de mal, mais c'est une question de faire confiance aux femmes et de leur permettre de faire un choix responsable».

Est-ce qu'on devrait leur permettre de faire un choix responsable quand il s'agit de jeter un nouveau-né dans une poubelle? Est-ce qu'on devrait exempter les femmes (ou même les hommes) de toutes lois parce que nous leur permettons d'être leur propre agent moral ?

« Je suis personnellement opposé à l'avortement mais la mère devrait avoir le droit de décider ».

Pourquoi y êtes-vous opposés ? Si l'avortement ne prend pas la vie d'un être humain, pourquoi y être opposé ? Cependant, si l'avortement prend la vie d'un être humain, croyez-vous que ça devrait être légal de tuer des bébés ? Croyez-vous c'est bon pour les mères, les familles et notre société d'exercer le choix de tuer les enfants ?

**L'avortement facultatif tue un enfant sans défense ou pas.**

**S'il le fait, nous ne pouvons pas le tolérer, point final.**

## Voyez-vous ce qu'arrive ici ?



**Nous pouvons faire beaucoup mieux que l'avortement ! Cela est la position pro-vie. . . Chaque être humain est une personne, de valeur inestimable et digne d'importance égale.**

Nous avons mal compris le sens réel de la liberté. Ce n'est pas la capacité de faire tout ce que nous voulons. Ce n'est pas du tout la liberté, c'est d'être esclave de nos passions et du pouvoir du plus fort sur le plus faible.

La liberté est simplement la capacité de poursuivre le but ultime de la vie humaine. Si vous êtes croyant, cela signifie probablement Dieu. Mais même si vous n'êtes pas croyant, vous reconnaissez probablement qu'un ventre plein et un bon emploi ne semblent pas complètement satisfaire les désirs humains (si tout ce dont nous avons besoin était de la nourriture et un bon emploi, nous serions la nation la plus heureuse sur la terre, mais nous ne le sommes pas). Nous désirons naturellement le bon au-delà.

Une telle définition étroite de qui nous sommes et de notre but dans la vie incite de penser que nous ne vivons pas comme ont devrait. Est-ce que c'est surprenant qu'avec une telle vue limité de la vie, l'avortement est vu comme une réponse acceptable à la souffrance humaine?

**Vous n'êtes jamais seule.**

**Si vous subissez ou quelqu'une que vous connaissez subit les difficultés d'une grossesse non prévue ou les séquelles d'un avortement, appelez notre ligne sans frais:  
1-800-550-4900 ou 1-800-665-0570  
[www.birthright.org](http://www.birthright.org)**

**Pour de plus amples renseignements sur le développement humain *in utero*, visitez:  
[www.justthefacts.org](http://www.justthefacts.org) or [www.truthtv.org](http://www.truthtv.org)**

**Pour voir les preuves réelles de l'avortement, visitez:  
[www.cbrinfo.ca](http://www.cbrinfo.ca)**

---

Une réalisation du *Réseau Nationale des campus pour la vie* (National Campus Life Network)

National Campus Life Network 120 av. Eglinton, est, Bureau 700 Toronto, ONT M4P 1E2  
[www.ncln.ca](http://www.ncln.ca) 416-483-7869

Remerciements à Scott Klusendorf et à *Stand to Reason* pour la permission d'adapter et de reproduire les documents qui font partie de leur séminaire pro-vie 101. Stand to Reason 1438 East 33rd Street, Signal Hill, CA 90755

L'endos: *Challenging the Language of the Culture of Death* par William Brennan, PhD Association for Interdisciplinary Research in Values and Social Change, Bulletin de nouvelles mai/juin 1995

<sup>1</sup>Gregory Koukl: *Precious Unborn Human Persons*. Disponible chez Stand to Reason.

<sup>2</sup>Stephen Schwarz: "The Moral Question of Abortion" (Loyola University Press, 1990) p. 17.

Couverture: Simon Fung, Photographie: Maria Kaloudi, Stacey Thompson

Traduit de l'anglais au français par : Kristina McBride, Joseph Blain

« Aux yeux de la loi . . .  
L'esclave n'est pas une personne ».  
*Cour Suprême de Virginie, 1858*

« Un Indien n'est pas une  
personne comme l'entend la Constitution ».  
*George Canfield,  
la Revue de loi Américaine, 1881*

« Le mot 'personne' n'inclus pas les  
femmes dans ces circonstances ».  
*Les Britanniques votant des  
Droits reconnaissent, 1909*

« Le Reichsgericht a lui-même refusé de reconnaître les Juifs. . .  
comme étant des 'personnes' au sens juridique ».  
*Décision de la Cour Suprême allemande, 1936*

« La loi du Canada ne reconnaît pas l'enfant qui n'est pas encore  
né comme étant une personne légale jouissant des droits ».  
*Winnipeg Family Services  
et la Cour suprême du Canada, 1997*

Parfois les leçons les plus  
importantes ne s'apprennent  
pas rapidement.